



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question orale n° 965

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insuffisance des effectifs de police dans les vallées du bassin ferrifère mosellan, et notamment dans la vallée de la Fensch, alors même que les données statistiques montrent une augmentation importante de la délinquance dans cette région. Malgré la signature de deux contrats locaux de sécurité à Uckange et à Moyeuvre-Grande et le déploiement d'ajoints de sécurité, les besoins en effectifs et en moyens sont loin d'être satisfaits. L'absence de commissariat de police dans la commune de Florange est en particulier à déplorer. Le sentiment d'insécurité est d'autant plus ressenti qu'il est associé au déclin économique de la région et au problème des affaissements miniers. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour assurer la sécurité des biens et des personnes de cette région.

Texte de la réponse

M. le président. M. Michel Liebgott a présenté une question, n° 965, ainsi rédigée :

« M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insuffisance des effectifs de police dans les vallées du bassin ferrifère mosellan, et notamment dans la vallée de la Fensch, alors même que les données statistiques montrent une augmentation importante de la délinquance dans cette région. Malgré la signature de deux contrats locaux de sécurité à Uckange et à Moyeuvre-Grande et le déploiement d'ajoints de sécurité, les besoins en effectifs et en moyens sont loin d'être satisfaits. L'absence de commissariat de police dans la commune de Florange est en particulier à déplorer. Le sentiment d'insécurité est d'autant plus ressenti qu'il est associé au déclin économique de la région et au problème des affaissements miniers. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour assurer la sécurité des biens et des personnes de cette région. »

La parole est à M. Michel Liebgott, pour exposer sa question.

M. Michel Liebgott. Monsieur le ministre de l'intérieur, nous constatons une augmentation assez significative des actes de délinquance dans les vallées du bassin ferrifère mosellan : 5 % globalement dans l'arrondissement de Thionville et 11 % pour la délinquance sur la voie publique.

Depuis longtemps, les élus se sont mobilisés, notamment par le biais des contrats locaux de sécurité, dont deux ont déjà été signés et dont un autre le sera, sous peu sans doute, dans le cadre d'une communauté d'agglomération qui regroupe 70 000 habitants. Par ailleurs, nous n'avons qu'à nous louer du fonctionnement du CIPD, en place depuis plusieurs années. Néanmoins, les élus continuent de se plaindre des conditions de fonctionnement des forces de l'ordre dans plusieurs communes, dont certaines comptent un grand nombre d'habitants. A Florange, par exemple, des incidents se sont produits il n'y a pas si longtemps et il a fallu faire venir en renfort des forces de gendarmerie pour contenir des jeunes qui s'opposaient aux forces de police. On peut par ailleurs se féliciter de l'affectation d'un certain nombre d'ajoints de sécurité, qui ont plus de pouvoir que les appelés du contingent dans le passé. Mais il n'en reste pas moins que des problèmes d'encadrement se posent et nous avons eu à déplorer, le 16 octobre dernier, la mort d'un adjoint de sécurité sur l'autoroute A 30, qui traverse la vallée et passe par Hayange.

La population de ce secteur est déjà durement touchée par la crise sidérurgique et par les affaissements miniers. Elle éprouve généralement un sentiment d'abandon, renforcé par le fait que les actions de l'Etat

semblent en recul.

Au-delà des mesures économiques et de la réforme du code minier, qui a amélioré la situation, nous souhaitons qu'un effort particulier soit consenti afin de rassurer les populations et de lutter contre un sentiment d'insécurité qui tend à progresser.

Je précise que notre situation administrative est assez particulière. En effet, une seule sous-préfecture couvre deux arrondissements, celui de Thionville-Ouest dont je suis l'élu, et celui de Thionville-Est. Or nous avons quelquefois le sentiment, à Thionville-Ouest, que les forces de police sont plus volontiers orientées vers Thionville-Est dans la mesure où la ville centre, Thionville, est située dans l'arrondissement de Thionville-Est. Monsieur le ministre, je souhaite que vous m'apportiez quelques éléments rassurants, car la situation inquiète de nombreux élus locaux de ce secteur.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je comprends les inquiétudes que vous exprimez. Les problèmes qui se posent dans l'arrondissement de Thionville et dans la vallée de la Fensch reflètent des problèmes généraux liés au départ à la retraite des générations de policiers recrutées au début des années 70; ainsi, 25 000 départs sont prévus à l'horizon 2003.

Dans le même temps, nous consentons un effort important pour recruter des élèves gardiens de la paix, y compris en surnombre. Le Premier ministre a accordé 230 recrutements en surnombre en 1998, 1 664 en 1999, et il a annoncé hier soir la possibilité de recruter 1 000 policiers en surnombre, par un concours spécial réservé aux anciens policiers auxiliaires, au nombre de 11 000.

Nous faisons en sorte que les retards qui interviennent dans les remplacements, suite aux départs à la retraite, soient resorbés aussi vite que possible.

Je vous précise que 12 983 adjoints de sécurité ont été recrutés, dont 12 019 sont en formation. Cette formation a été allongée de deux semaines depuis le 1er septembre.

L'accident dramatique que vous avez évoqué - la mort d'un jeune ADS alors qu'il intervenait sur un accident de la route - a été vécu douloureusement. Mais il n'est pas juste de l'imputer à un défaut d'encadrement. Il serait tout aussi injuste d'en conclure qu'il est révélateur d'une insuffisance d'encadrement.

D'une manière générale, les ADS sont très bien intégrés et remplissent très convenablement la tâche qui leur a été confiée.

Les forces de police des vallées du bassin ferrifère mosellan sont implantées dans le district de Thionville, qui regroupe la circonscription de Thionville et celle de Moyeuvre-Grande. Au 1er décembre dernier, les services de ces circonscriptions comptaient respectivement 175 et 39 fonctionnaires, soit, par rapport au 1er janvier 1999, 3 fonctionnaires de moins à Thionville et 1 de moins à Moyeuvre-Grande.

Mais je tiens à vous rassurer: cette légère baisse est en voie d'être compensée puisque 2 gardiens de la paix ont été affectés le 1er décembre à Moyeuvre-Grande. De plus, votre département bénéficie actuellement de la présence de 146 adjoints de sécurité, dont 36 à Thionville et 4 à Moyeuvre-Grande. Il devrait en compter 209 à la fin de l'année.

Le Gouvernement met tout en oeuvre pour favoriser le travail des fonctionnaires de police dans ces circonscriptions. Je tiens d'ailleurs à vous faire remarquer qu'au cours des dix premiers mois de 1999 la délinquance de voie publique a baissé de 7,5 % et de 16,9 % respectivement à Thionville et à Moyeuvre-Grande.

Parallèlement, le nombre des personnes mises en cause est en hausse, celui des gardés à vue également, parmi lesquels huit individus ont été interpellés les 18 et 19 mars derniers à la suite de violences urbaines perpétrées dans la commune de Florange. Le calme a pu être rétabli après l'arrestation et l'incarcération de quatre de ces délinquants.

Votre question porte également sur l'organisation des services de police dans la commune de Florange, où est implanté un poste de police.

Il ne me paraîtrait pas judicieux de transformer les bureaux de police en commissariats pour une raison très simple: les commissariats nécessitent des effectifs administratifs, alors que ce qui importe, c'est d'avoir des effectifs sur la voie publique.

Le poste de police est ouvert en permanence et fonctionne avec 3 fonctionnaires. De plus, des missions d'îlotage sont assurées par 2 gardiens de la paix et 4 adjoints de sécurité. En outre, les patrouilles du commissariat subdivisionnaire d'Hayange-Florange ainsi que les unités spécialisées comme la brigade anticriminalité, la brigade canine et la formation motocycliste peuvent intervenir sur le territoire de la

circonscription.

Enfin, vous avez exprimé vos préoccupations quant à l'administration de l'arrondissement de Thionville. Je vous rappelle que le sous-préfet de Thionville est pleinement investi, sous l'autorité de Mme la préfète de Moselle, de l'administration des deux arrondissements Est et Ouest. Il est l'interlocuteur naturel des élus et de la population. La sous-préfecture, certes située dans l'arrondissement Est, occupe une place suffisamment centrale, d'après ce qui n'a été rapporté, pour assurer le service de proximité auquel ont droit nos concitoyens. J'ajoute que je demande au sous-préfet de faire en sorte que les missions de police soient exercées de manière égale à l'est et à l'ouest de Thionville. Cela dit, je ne pense pas que l'on puisse s'acheminer vers une sous-préfecture nouvelle. Il existe déjà, dans un département qui est préfecture de région et siège d'une zone de défense, six sous-préfectures. Je sais cependant qu'il s'agit d'un département particulièrement peuplé. En tout cas, les moyens que vous sollicitez seront acheminés sur les deux circonscriptions de police et des consignes seront données au sous-préfet de Thionville pour que, je le répète, ces missions de police soient également exercées dans les deux arrondissements Est et Ouest.

M. le président. La parole est à M. Michel Liebgott.

M. Michel Liebgott. Monsieur le ministre, j'ai relevé avec satisfaction l'annonce faite hier par le Premier ministre. Je souhaite, toutefois, que les redéploiements ne bénéficient pas seulement aux vingt-six départements les plus criminogènes et que, dans l'esprit que vous avez indiqué, il y ait un réel équilibre entre les zones qui paraissent le plus urbanisées, les villes-centres, et les villes périphériques qui, elles aussi, sont confrontées à des problèmes et que nous ne devons en aucun cas oublier.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 965

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1999, page 6890

Réponse publiée le : 8 décembre 1999, page 10612

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 1999